

modifie les opinions, absout de l'allégeance aux partis politiques et se moque des dissertations philosophiques. La guerre est sans pitié. Nous devons nous hâter, sous peine d'arriver trop tard. Nous n'avons pas le droit d'oublier nos morts, les enfants de toutes les provinces qui sont tombés sur les champs de bataille.

"Take up our quarrel with the foe;  
To you with failing hands we throw  
The torch. Be yours to hold it high;  
If ye break faith with us who die,  
We shall not sleep tho' poppies grow  
In Flanders fields."

Au milieu d'opinions aussi divergentes et défendues avec tenacité, les murs qui endiguaient les partis se sont rompus et ceux que leur tempérament ou leur manière de penser orientaient vers un même but, se sont trouvés réunis et confondus en un même groupe. Le résultat de la dernière élection a prouvé que le plus puissant et le plus nombreux de ces groupes est celui qu'on a appelé le gouvernement unioniste que nous allons maintenant voir à l'œuvre.

Grâce à Dieu, nous avons lieu d'espérer que nous ne verrons aucune tentative factieuse pour faire revivre les disputes qui nous ont divisés au cours de la campagne électorale. Au fur et à mesure que les récriminations et les accusations cessent de se faire entendre et que les reproches de désertion perdent de leur acrimonie, nous sentons renaître l'espoir de voir l'union régner de nouveau, du moins en ce qui concerne les mesures de guerre, à cette heure de danger national.

Nous sommes tous animés d'un égal amour de la patrie. Nous pouvons en admirer les beautés et en estimer les ressources d'un angle différent, mais nous sommes tous fermement résolus à ne pas permettre que de mesquines chicanes portent atteinte à notre honneur et à notre droit d'occuper un haut rang parmi les nations. Nous sommes peut-être trop jeunes; le sentiment patriotique n'est peut-être pas aussi fortement développé chez-nous que chez certains autres peuples. Sur un soldat français rapporté du champ de bataille on a trouvé ces lignes qu'il avait écrites quelques heures avant de rendre le dernier soupir:

France, mon pays, je t'aime; j'ai sacrifié ma vie pour toi; que je voudrais pouvoir panser tes plaies sous mes baisers! France, je t'aime: presse-moi éternellement sur ton sein.

Il est permis de douter qu'un Canadien puisse manifester une pareille intensité de sentiments, mais si nous sentons avec moins de ferveur nous sommes également décidés à faire tout en notre pouvoir pour

[M. Herbert M. Mowat.]

faire du Canada un pays grand, noble et fort.

La Chambre me permettra-t-elle de rappeler un incident concernant le relâchement des attaches de partis, dans la circonscription de Parkdale qui m'a fait l'honneur de m'élire. Cette circonscription est probablement la plus populeuse du Canada et, à en juger par les élections précédentes, le parti en majorité n'avait absolument aucune inquiétude à avoir sur le résultat, mais vu l'importance du principe en jeu, les électeurs ont spontanément décidé de me choisir comme candidat bien que j'eusse toujours été un adversaire politique, et cela parce qu'ils étaient convaincus de la sincérité de mes efforts en faveur de l'Union. Il n'est pas possible de pousser plus loin la générosité et l'abnégation, et c'est sans doute pour rendre hommage à ces qualités que leur député a été invité à l'honneur de prendre la parole dans la présente circonstance.

Le discours du trône mentionne naturellement certaines mesures destinées à mettre le pays mieux en état de continuer la grande guerre. Une de ces mesures concerne la levée de renforts au moyen de la loi du service militaire de 1917. Nous aurons sans doute prochainement des renseignements complets sur le nombre exact de soldats que cette loi nous a procurés.

Le bruit a couru que le mauvais vouloir que des patrons et des producteurs, ont manifesté devant les tribunaux et la sévérité des examens médicaux ont réduit plus qu'on ne s'y attendait le nombre des appels sous les armes. S'il en est ainsi, la députation n'hésitera pas, j'en suis sûr, à activer la conscription et à en étendre le champ après le triage des demandes d'exemption. Pourtant, vu leur vigueur et leur peu d'obligations domestiques, les jeunes gens et les célibataires sont les meilleurs conscrits qu'on puisse choisir.

Le projet de loi tendant à ratifier la création d'un nouveau département qui s'occupera des soldats revenus infirmes du front, auxquels on suggère des métiers, suscite un vif intérêt et sera adopté d'emblée, à n'en pas douter. Ces gens ont droit à des ménagements et à des attentions incessantes.

Ceux qui connaissent ou croient connaître l'immense importance des règlements sur l'inscription des hommes et des femmes valides du pays ont fait bon accueil à cette mesure dont le besoin se faisait sentir depuis quelque temps. Il est agréable d'apprendre que les représentants de la classe ouvrière ont entrepris de veiller à l'applica-